



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 28 JUIN 2022

CONVOCACTION DU 23 JUIN 2022

PRÉSIDENTE : Madame Virginie LUCOT AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2022-37-2.1

**RAPPORT ANNUEL 2021 DU DELEGATAIRE CONNECT76 EN CHARGE DE L'EXPLOITATION
TECHNIQUE ET COMMERCIALE DU RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE DE COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES A TRES HAUT DEBIT
DE LA SEINE-MARITIME**

L'an deux mille vingt deux, le 28 juin à 14 heures 30,
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Rouen
sous la Présidence de Madame Virginie LUCOT AVRIL, Présidente

Présents,

Collège départemental

BAZILLE Alain, COTTEREAU Chantal, GARRAUD Valérie, LUCOT AVRIL Virginie, RASSE
LAMBRECQ Valentin, SAINT-MARTIN Florent, TERRIER Didier

Collège EPCI

CHEMIN Jean-François, DELNOTT François, GAILLON Jean-Marc, GENDRON Bruno, JEZEQUEL
David, MINEL Dany, ROUSSEAU Jean-Nicolas, TERNISIEN Rémy, VAVASSEUR Olivier

Départ de Monsieur MINEL à 15 heures

Représentés,

Collège Départemental

MARTIN Pascal donne pouvoir à LUCOT AVRIL Virginie

Collège EPCI

DEMAZIERES Mario donne pouvoir à ROUSSEAU Jean-Nicolas

Excusés,

Collège Départemental

BERTRAND Nicolas, BILOQUET Armelle, CORITON Bastien, COUTEY Guillaume, DEMAZURE Julien,
DURANDE Florence, FOURNIER Maryline, GUEROULT Claire, LANGLOIS Nicolas, LHEUREUX
Jérôme, RENOUX Vincent, SINEAU-PATRY Cécile

Collège EPCI

BATUT Xavier, BEURAIN Jean-Marie, CORNU Pascal, COURSAULT Olivier, DE CONIHOUT Olivier,
FLEURET Alain, LOUVEL Thierry, SERVAIS-PICORD Laurent, SOWYK Isabelle, VASSARD Hervé

Absents,

Collège EPCI

BENARD Daniel, CANU Emile, DELAUNAY Myriam, ELIE Céline, FOUCHE Gérard, GRANDSIRE Bruno, LEFEBVRE François, LEMESLE Jean-François, MARCHANI Abdelkrim, MAUGER Jean-Michel, PAYEN Jean-François, QUESADA Antonio, SAGOT Pascal, VASSET Laurent

Secrétaire de séance : François DELNOTT

Le quorum étant atteint,

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Considérant que le quorum est atteint,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2022-37-2.1 de Madame la Présidente,

Considérant, en application de l'article 2.5 du Règlement intérieur, que le vote a lieu à main levée,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

- Prend acte de la transmission du rapport annuel du délégataire Connect76 en charge de l'exploitation technique et commerciale du réseau de communications électroniques à Très Haut Débit de la Seine-Maritime, au titre de l'exercice 2021,
- Autorise Madame la Présidente à signer tout acte administratif y afférent.

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique

Virginie LUCOT AVRIL

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	8	7
Nombre de membres représentés	1	1
Nombre de suffrage par délégué compétence obligatoire	1	1.6
Nombre de suffrage par délégué compétence facultative	1	1.4

VOTES	
Nombre de voix « pour »	unanimité
Nombre de voix « contre »	/
Abstentions	/

Affiché le : - 1 JUL. 2022



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 28 JUIN 2022

CONVOCAION DU 23 JUIN 2022

PRÉSIDENCE : Madame Virginie LUCOT AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2022-37-2

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°4 À LA DÉLÉGATION DE SERVICE
PUBLIC RELATIVE À L'EXPLOITATION TECHNIQUE ET COMMERCIALE
D'UN RÉSEAU DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES À TRÈS HAUT DÉBIT**

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin à 14 heures 30,
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Rouen
sous la Présidence de Madame Virginie LUCOT AVRIL, Présidente

Présents,

Collège départemental

BAZILLE Alain, COTTEREAU Chantal, GARRAUD Valérie, LUCOT AVRIL Virginie, RASSE LAMBRECQ
Valentin, SAINT-MARTIN Florent, TERRIER Didier

Collège EPCI

CHEMIN Jean-François, DELNOTT François, GAILLON Jean-Marc, GENDRON Bruno, JEZEQUEL
David, MINEL Dany, ROUSSEAU Jean-Nicolas, TERNISIEN Rémy, VAVASSEUR Olivier

Départ de Monsieur MINEL à 15 heures

Représentés,

Collège Départemental

MARTIN Pascal donne pouvoir à LUCOT AVRIL Virginie

Collège EPCI

DEMAZIERES Mario donne pouvoir à ROUSSEAU Jean-Nicolas

Excusés,

Collège Départemental

BERTRAND Nicolas, BILOQUET Armelle, CORITON Bastien, COUTEY Guillaume, DEMAZURE Julien,
DURANDE Florence, FOURNIER Maryline, GUEROULT Claire, LANGLOIS Nicolas, LHEUREUX Jérôme,
RENOUX Vincent, SINEAU-PATRY Cécile

Collège EPCI

BATUT Xavier, BEURAIN Jean-Marie, CORNU Pascal, COURSAULT Olivier, DE CONIHOUT Olivier,
FLEURET Alain, LOUVEL Thierry, SERVAIS-PICORD Laurent, SOWYK Isabelle, VASSARD Hervé

Absents,

Collège EPCI

BENARD Daniel, CANU Emile, DELAUNAY Myriam, ELIE Céline, FOUCHE Gérard, GRANDSIRE Bruno, LEFEBVRE François, LEMESLE Jean-François, MARCHANI Abdelkrim, MAUGER Jean-Michel, PAYEN Jean-François, QUESADA Antonio, SAGOT Pascal, VASSET Laurent

Secrétaire de séance : François DELNOTT

Le quorum étant atteint,

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, et notamment les articles R 3135-5 et R 3135-7,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu la délibération n°2017-15-01 du Comité syndical du 15 septembre 2017 autorisant la signature d'un contrat de délégation de service public,

Vu l'avis de la Commission de Délégation de Service Public,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2022-37-2.2 de Madame la Présidente,

Considérant que le quorum est atteint,

Considérant, en application de l'article 2.5 du Règlement intérieur, que le vote a lieu à main levée,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

- Autorise Madame la Présidente à signer l'avenant n°4 à la convention de délégation de service public relative à l'exploitation technique et commerciale d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit,
- Autorise Madame la Présidente à signer tout acte administratif y afférent.

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique

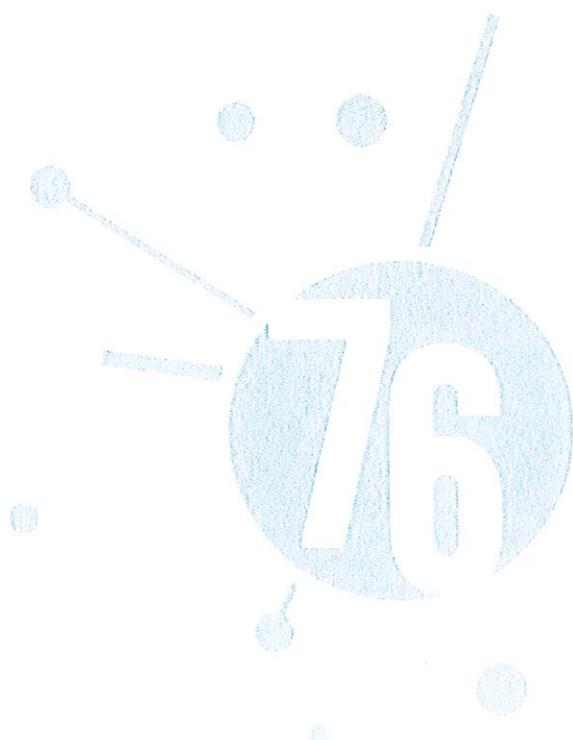


Virginie LUCOT AVRIL

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	8	7
Nombre de membres représentés	1	1
Nombre de suffrage par délégué compétence obligatoire	1	1.6
Nombre de suffrage par délégué compétence facultative	1	1.4

VOTES	
Nombre de voix « pour »	unanimité
Nombre de voix « contre »	/
Abstentions	/

Affiché le : - 1 JUIL. 2022



SEINE-MARITIME
 NUMÉRIQUE TERRITOIRES
 CONNECTÉS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 28 JUIN 2022

CONVOCAION DU 23 JUIN 2022

PRÉSIDENTE : Madame Virginie LUCOT AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2022-37-3.1

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin à 14 heures 30,
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Rouen
sous la Présidence de Madame Virginie LUCOT AVRIL, Présidente

Présents,

Collège départemental

BAZILLE Alain, COTTEREAU Chantal, GARRAUD Valérie, LUCOT AVRIL Virginie, RASSE
LAMBRECQ Valentin, SAINT-MARTIN Florent, TERRIER Didier

Collège EPCI

CHEMIN Jean-François, DELNOTT François, GAILLON Jean-Marc, GENDRON Bruno, JEZEQUEL
David, MINEL Dany, ROUSSEAU Jean-Nicolas, TERNISIEN Rémy, VAVASSEUR Olivier

Départ de Monsieur MINEL à 15 heures

Représentés,

Collège Départemental

MARTIN Pascal donne pouvoir à LUCOT AVRIL Virginie

Collège EPCI

DEMAZIERES Mario donne pouvoir à ROUSSEAU Jean-Nicolas

Excusés,

Collège Départemental

BERTRAND Nicolas, BILOQUET Armelle, CORITON Bastien, COUTEY Guillaume, DEMAZURE Julien,
DURANDE Florence, FOURNIER Maryline, GUEROULT Claire, LANGLOIS Nicolas, LHEUREUX
Jérôme, RENOUX Vincent, SINEAU-PATRY Cécile

Collège EPCI

BATUT Xavier, BEURAIN Jean-Marie, CORNU Pascal, COURSAULT Olivier, DE CONIHOUT Olivier,
FLEURET Alain, LOUVEL Thierry, SERVAIS-PICORD Laurent, SOWYK Isabelle, VASSARD Hervé

Absents,

Collège EPCI

BENARD Daniel, CANU Emile, DELAUNAY Myriam, ELIE Céline, FOUCHE Gérard, GRANDSIRE Bruno, LEFEBVRE François, LEMESLE Jean-François, MARCHANI Abdelkrim, MAUGER Jean-Michel, PAYEN Jean-François, QUESADA Antonio, SAGOT Pascal, VASSET Laurent

Secrétaire de séance : François DELNOTT

Le quorum étant atteint,

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Considérant que le quorum est atteint,

Après avoir eu communication préalable du rapport d'activités 2021 de Madame la Présidente,

Considérant, en application de l'article 2.5 du Règlement intérieur, que le vote a lieu à main levée,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- acte la présentation du rapport d'activités 2021.

La Présidente

de Seine-Maritime Numérique

SEINE-MARITIME
NUMÉRIQUE TERRITOIRES
CONNECTÉS

Virginie LUCOT AVRIL

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	8	7
Nombre de membres représentés	1	1
Nombre de suffrage par délégué compétence obligatoire	1	1.6
Nombre de suffrage par délégué compétence facultative	1	1.4

VOTES	
Nombre de voix « pour »	unanimité
Nombre de voix « contre »	/
Abstentions	/

Affiché le : - 1 JUIL. 2022